

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2276

Artikel: Coronavirus : les petits effets en attendant les grands : l'épidémie remet en cause des habitudes bien confortables
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

situation financière dépendent

grandement de la mise à disposition de terrains par les

collectivités publiques.

Coronavirus: les petits effets en attendant les grands

L'épidémie remet en cause des habitudes bien confortables

Yvette Jaggi - 09 mars 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36175>

Vendredi 28 février peu après 10h du matin, Alain Berset annonce en conférence de presse que le Conseil fédéral a décidé d'interdire, avec effet dès 14h et jusqu'au 15 mars, toute manifestation rassemblant plus de 1'000 personnes.

Au moment de cette annonce, 1'182 actionnaires de [Novartis](#) venaient de prendre place dans la halle réservée pour leur assemblée générale ordinaire. La dernière de cette ampleur pour ces prochaines semaines. Les principales sociétés anonymes, qui réunissent traditionnellement leur grand-messe annuelle de mars à mai, envisagent l'hypothèse d'un report. Sauf dérogation expressément autorisée, le délai légal est fixé au 30 juin pour l'examen du rapport et des comptes de l'année précédente.

Reste l'alternative la plus simple: la tenue d'une assemblée en format réduit. Les actionnaires sont invités à déposer leur [vote à distance](#), par voie électronique ou par l'intermédiaire d'un représentant désigné. De quoi s'épargner un grand raout où

pourraient s'exprimer des actionnaires critiques et les porte-parole d'organisations du type [Fondation Ethos](#). De quoi aussi renforcer la contribution du coronavirus à la généralisation des applications virtuelles et à la réduction des déplacements physiques. En la matière, le groupe Swatch se montre le plus radical: le grand horloger a décidé de placer sur Internet son assemblée générale fixée au 19 mars.

Rapports et réalités

Toujours le 28 février, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) mettait un point final au résumé en allemand de son rapport trimestriel intitulé [Tendances conjoncturelles](#), dont la version complète et traduite paraîtra le 17 mars. Au chapitre *Situation de l'économie suisse*, décrite sur la base d'une enquête faite en début d'année auprès des entreprises, il n'y a évidemment pas un mot concernant le coronavirus ni donc ses effets sur la conjoncture.

Une semaine plus tard, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ

signalait, dans son *Indicateur mensuel de la [situation des affaires](#)* daté du 6 mars, que «jusqu'à présent, l'épidémie de coronavirus n'a laissé que peu de traces dans l'économie suisse».

Sauf que la veille, le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du département de l'économie, de la formation, de la recherche et de l'innovation, recueillait les préoccupations bien concrètes des partenaires sociaux et des cantons, liées aux effets et développements du coronavirus. Manifestement interpellé, le ministre UDC a déclaré après cette rencontre qu'en matière de soutien à l'économie il n'y avait en l'occurrence «[pas de tabous](#)».

Dès la mi-mars, les avis et rapports que le Conseil fédéral aura demandés à différents départements et offices serviront d'aides aux prochaines décisions, d'une teneur sans doute en partie inédite au pays du «*juste-au-dessous-du-Milieu*».

En tout état de cause, l'épidémie de coronavirus a déjà apporté une contribution décisive à la numérisation de

nombreuses opérations et à la réduction des déplacements terrestres. Quant aux voyages

en avion, ils auront au moins temporairement diminué dans une proportion que les

inspirateurs de la consigne *Fly Less* ([DP 2247](#)) n'auraient jamais osé imaginer.

Les expériences lémaniques et helvétiques de dix écrivains étrangers entre 1754 et 1914

Béatrice Peyrani et Ann Bandle, «Ils ont changé le monde sur le Léman», Genève, Slatkine, 2020, 296 pages

Pierre Jeanneret - 03 mars 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36162>

Voltaire, en 1754, a des problèmes. Il est menacé à Paris par Louis XV pour ses écrits, il a été abandonné par Madame du Châtelet, et il s'est brouillé avec Frédéric II de Prusse... De surcroît, le sexagénaire est affaibli par la maladie.

Il va donc s'éloigner de la France devenue dangereuse, et consulter le célèbre docteur Théodore Tronchin à Genève. Aux portes de la ville, il achète une maison qu'il rebaptise Les Délices. Mais la représentation de *Zaïre* courrouce les huguenots de Genève, qui prohibent le théâtre. Et par pamphlets réciproques, il est en conflit avec Jean-Jacques Rousseau. Il passe les hivers à Lausanne, où ses tragédies sont jouées à Mon-Repos. En 1760, il s'installe définitivement à Ferney, en Pays de Gex. Sa demeure devient le foyer de l'élite intellectuelle. Parmi les nombreuses œuvres écrites dans ces trois lieux, on peut citer *Candide* ou *l'Optimiste*, le *Traité sur la tolérance* et le *Dictionnaire philosophique*.

Jean-Jacques Rousseau est certes né à Genève en 1712. Il a laissé, sur son enfance et sa jeunesse, des pages admirables dans ses *Confessions*. Mais ensuite, sa ville natale jouera peu de rôle dans sa vie. D'abord, c'est l'idylle des Charmettes avec Madame de Warens, trop célèbre pour que nous la rappelions ici. Après quelques années difficiles à Paris, il trouve en 1762 brièvement refuge à Môtiers et à l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. S'en suit une longue errance en Angleterre puis en France avant de regagner Paris, où il reste les sept dernières années de sa vie, achevée à Ermenonville au début juillet 1778.

Si le Léman est important dans la vie de Rousseau, c'est qu'il a situé à Clarens, près de Vevey, ville natale de Madame de Warens, sa *Nouvelle Héloïse*, qui attirera sur les bords de notre lac les touristes fortunés de l'Europe entière.

La vie de Madame de Staël est bien sûr liée au château de Coppet. C'est là qu'elle va vivre

des amours tumultueuses avec un autre génie de son temps, Benjamin Constant. Puis, sur ordre de Napoléon qui déteste les femmes intelligentes, surtout quand elles se mêlent de politique, elle y vivra proscrite pendant de longues années. Mais sa demeure est un centre intellectuel européen: on y rencontrera Chateaubriand, Clausewitz ou encore la séduisante Juliette Récamier... Le rapport de Madame de Staël avec le Léman repose donc essentiellement sur son séjour à Coppet.

En 1816, lord Byron doit quitter l'Angleterre, pour cause de conflits conjugaux et de dettes. Il arrive à Genève et se rend en voilier à Clarens (le pèlerinage classique!) puis au château de Chillon. Le drame de Bonivard, enchaîné dans les basses-fosses de celui-ci par les Savoyards lui inspire son fameux poème romantique *Le Prisonnier de Chillon*. Il effectue aussi un périple en Suisse qui le mènera jusque dans l'Oberland bernois. Ebloui par les glaciers de la Jungfrau